

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

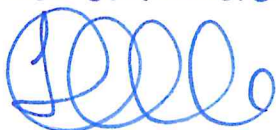
COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale
En matière de faillite et d'insolvabilité

N° : 200-11-026988-207

N° : 43-2685649

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

Québec, le 24 février 2021
Vu la requête;
Vu l'absence de contestation;
Vu les dispositions de la loi;
Vu les représentations des
parties présentes;
Accueille la requête selon
ses conclusions.



Me Sandrine Carle, JC0CN1
Registraire



2169-5762 QUÉBEC INC., personne morale
légalement constituée ayant son domicile au
281, rue Edward-Assh, Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier (Québec), G3N 1A3

Débitrice-Requérante

et

RAYMOND CHABOT INC., personne morale
ayant une place d'affaires au 200-140, Grande
Allée Est, Québec (Québec), G1R 5P7

Syndic agissant / Mis en cause

et

SURINTENDANT DES FAILLITES
Bureau du Surintendant des faillites, division de
Québec, 1550, avenue d'Estimauville, bureau
702, Québec (Québec), G1J 0C4

Mis en cause

**TROISIÈME REQUÊTE DE LA DÉBITRICE-REQUÉRANTE
EN PROLONGATION DU DÉLAI
POUR LE DÉPÔT D'UNE PROPOSITION
(Article 50.4(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)**

À L'UN DES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN MATIÈRE DE
FAILLITE ET D'INSOLVABILITÉ, DANS ET POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC, OU AU
REGISTRAIRE DE CETTE COUR, LA REQUÉRANTE EXPOSE :

GREFFE NUMÉRIQUE

8

1. Le 3 novembre 2020, la requérante a déposé un avis d'intention de faire une proposition aux termes de l'article 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et le syndic a accepté d'agir dans le cadre de cette proposition, le tout tel qu'il appert de l'avis d'intention de la requérante et de l'acceptation d'agir du syndic dont copies sont déjà au dossier de la Cour;
2. Le 2 décembre 2020, une première demande de prolongation de délai a été accordée jusqu'au 15 janvier 2021;
3. Le 15 janvier 2021, une seconde demande de prolongation de délai a été accordée jusqu'au 26 février 2021;
4. La débitrice est une société œuvrant depuis 36 ans dans le commerce de détail de chaussures et accessoires connexes, le tout tel qu'il appert de d'un extrait du *Registraire des entreprises* déjà au dossier de la Cour;
5. Les difficultés financières rencontrées par la débitrice proviennent essentiellement de la baisse drastique de ses ventes due à la pandémie liée au virus de la Covid-19;
6. Les motifs au soutien de la présente demande sont :
 - 6.1. le maintien des mesures sanitaires de confinement et l'incertitude quant à leur durée en fonction de l'évolution de la pandémie liée au virus de la Covid-19;
 - 6.2. la possibilité d'une troisième vague de propagation du virus;
7. La débitrice agit de bonne foi et est convaincue de pouvoir faire une proposition viable et acceptable à ses créanciers;
8. Pour ce faire, il est nécessaire qu'un troisième délai soit alloué à la débitrice à compter de l'expiration de la seconde demande de prolongation de son avis d'intention, soit jusqu'au vendredi 9 avril 2021 à 23 h 59, heure de Québec, afin de déposer sa proposition;
9. Depuis le dépôt de son avis d'intention de faire une proposition, la requérante a agi et continue d'agir de bonne foi et avec toute la diligence voulue;

10. La prolongation demandée ne saurait causer de préjudice à l'un ou l'autre des créanciers de la débitrice;
11. Le rapport du syndic sur la présente demande est dénoncé au soutien des présentes comme **pièce R-1**;

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

- ACCUEILLIR la présente requête;
- PROROGER le délai pour le dépôt par la débitrice de sa proposition concordataire à ses créanciers jusqu'au vendredi 9 avril 2021, 23 h 59, heure de Québec;
- ORDONNER la suspension de toute procédure contre la débitrice et contre ses biens jusqu'à l'expiration du délai susdit;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Québec, le 19 février 2021


THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR S.E.N.C.R.L.
Avocats de la requérante

Marie-Élaine Racine, avocate
1134, Grande Allée Ouest, bureau 600
Québec (Québec) G1S 1E5
T. 418 681-7007 poste 2446
F. 418 681-7100
marie-elaine.racine@groupepcj.ca

AFFIDAVIT

Je, soussigné, Jean-François Transon, domicilié et résidant au 145, rue Alfred-Desrochers, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec), G3A 2T1, déclare solennellement ce qui suit :


1. Je suis le président de 2169-5762 Québec inc.;
2. Tous les faits allégués à la présente requête en prolongation de délai sont à ma connaissance personnelle et sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ À Ste Catherine de la J-C
ce 19 février 2021


Jean-François Transon

Affirmé solennellement devant moi, à Québec,

ce 19 février 2021


Johelle Soucy
Commissaire à l'assermentation
Pour le Québec



AVIS DE PRÉSENTATION

Destinataire : Raymond Chabot inc.
a/s Monsieur Jocelyn Renaud
200-140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7 / Courriel : renaud.jocelyn@rcgt.com
Syndic agissant / Mis en cause

Destinataire : M^e Alexandre Forest
Gowling WLG (Canada)
3700, 1 Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 3P4 / Courriel : alexandre森林@gowlingwlg.com
Avocats de René Tremblay, Luc Bachand, Christine Beaubien, Paul D. Campbell, Mitchell Cohen, Sylvain Cossette, Zachary R. George, Johanne M. Lépine et Michel Thérout, chacun en sa qualité de fiduciaire de et pour le compte de Fonds de placements immobilier Cominar / Cominar Real Estate Investment

Destinataire : M^e Marie-Douce Huard
Cain Lamarre
1-500, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2J7 / Courriel : marie.douce.huard@cainlamarre.ca
Avocats de TTG Group Limited

Destinataire : M^e Jean-Paul Gaudreau
Consensus Avocats
1600, boulevard Saint-Martin Est, Tour A, bureau 700
Laval (Québec) H7G 4R8 / Courriel : jpgaudreau@jpgaudreauavocats.com
Avocats de Les agences Alain Knapp

Destinataire : Banque de développement du Canada
a/s Monsieur Frédéric Champagne
310-1165, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 2C9 / Courriel : frederic.champagne@bdc.ca

Destinataire : M^e Pierre Grégoire
Norton Rose Fulbright Canada
Complexe Jules-Dallaire / Tour Norton Rose Fulbright
1500-2828, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 0B9 / Courriel : pierre.gregoire@nortonrosefulbright.com
Avocats de Banque de Montréal

Destinataire : M^e Patrick Ferland
Trudel Alliance S.E.C.
552, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau T1
Québec (Québec) G1M 3E5 / Courriel : legal@trudelimmeubles.com

Destinataire : Agence du revenu du Québec
a/s Monsieur Jean-Philippe Moreau
Revenu Québec / Direction régionale du recouvrement
1265, boulevard Charest Ouest, secteur C65-91
Québec (Québec) G1N 4V5 / Courriel : jean-philippe.moreau@revenuquebec.ca

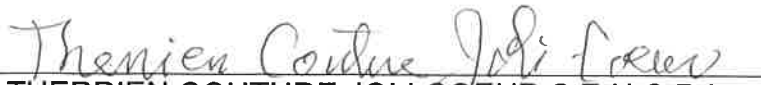
Destinataire : Agence du revenu du Canada
2575, boulevard Sainte-Anne
Québec (Québec) G1J 1Y5
Courriel : NotificationPGC-AGC.Fiscal-Tax@justice.gc.ca

Destinataire : Surintendant des faillites
Bureau du Surintendant des faillites – Division de Québec
1550, avenue d'Estimauville, 7^e étage
Québec (Québec) G1J 0C4 / Télécopieur : 418-648-4120
Mis en cause

PRENEZ AVIS que la présente troisième requête en prolongation de délai sera présentée pour adjudication devant le registraire de la Cour supérieure, siégeant en chambre commerciale, en matière de faillite et insolvabilité, dans et pour le district de Québec, le 24 février 2021, à compter de 9 h, en salle d'audience virtuelle via Microsoft Teams (voir feuille jointe pour coordonnées), du Palais de justice de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8K6.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, le 19 février 2021


THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR S.E.N.C.R.L.
(M^e Marie-Élaine Racine)
Avocats de la requérante

marie-elaine.racine@groupetcj.ca

Informations pour joindre la salle d'audience

Rejoindre la réunion Microsoft Teams

Cliquer sur ce lien ou copier le lien suivant :

Lien de réunion :

Lien abrégé : <https://url.justice.gouv.qc.ca/4HNar>

Numéros de téléphone :

1-581-319-2194 Région de Quebec

1-833-450-1741 Autres régions

616 498 594#

N° : 200-11-026988-207

**COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE COMMERCIALE
FAILLITE ET INSOLVABILITÉ**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC**

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

2169-5762 QUÉBEC INC.

Débitrice / Requérante

et

RAYMOND CHABOT INC.

Syndic agissant / Mis en cause

et

SURINTENDANT DES FAILLITES

Mis en cause

**TROISIÈME REQUÊTE
DE LA DÉBITRICE-REQUÉRANTE
EN PROLONGATION DE DÉLAI
POUR LE DÉPÔT DE LA PROPOSITION
(Art. 50.4 (9) L.f.i.)**

Marie-Élaine Racine, avocate
marie-elaine.racine@groupepcj.ca

Notre dossier : 37579-1



1134, Grande Allée Ouest, bureau 600
Québec (Québec) G1S 1E5
T: 418.681.7007 / F : 418.681.7100
notifications-qc@groupepcj.ca

Brossard - Laval - Montréal - Québec - Saint-Hyacinthe - Sherbrooke

Code : BL 1001